

Le 19 mars 2019

## Argenteuil : Demain mercredi 20 mars, signature d'une convention de partenariat avec la CCI du Val d'Oise pour redynamiser le commerce

L'Hôtel de ville d'Argenteuil accueillera la signature de cette convention demain à 15h en présence du Maire d'Argenteuil Georges Mothron et du Président de la CCI Pierre Kuchly.

Depuis plusieurs années, la ville d'Argenteuil s'engage en **faveur de la revitalisation de son commerce**, notamment en **centre-ville**.

La CCI Paris Ile-de-France et la ville ont entamé début 2018 un **rapprochement opérationnel** afin de développer des **actions en commun à destination des commerçants argenteuillais**. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la candidature de la ville à l'appel à projet de la **Métropole du Grand Paris « centres-villes vivants »**.

Établi pour deux ans, la signature de ce partenariat, vise à :

- **Connaître les commerçants**, leurs attentes, leurs projets et les associer dans le cadre d'une dynamique nouvelle
- **Accompagner les commerces** dans le cadre d'une démarche qualité
- **Amorcer et soutenir la digitalisation** des commerces et du centre-ville
- **Faciliter l'implantation des commerçants** en proposant des outils et accompagnements sur des thématiques touchant à la vie de l'entreprise (normes, crowdfunding, etc.)

La commune d'Argenteuil diffusera quant à elle **une charte des commerçants** pour faciliter leur implantation. **Un comité de pilotage aura en charge le suivi des actions issues du partenariat.**

Contact : **Julie Dalsace**  
tél. : 06 78 70 96 05  
julie@agence-dadp.fr

01 34 23 41 00  
   argenteuil.fr



communiqué de presse